

TRAITES ET CONVENTIONS

Projet de loi n° 444 autorisant l'approbation de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Australie tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et à prévenir l'évasion fiscale

Assemblée nationale (première lecture)

Dépôt le 28 novembre 2007 par M. François Fillon, Premier ministre et M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes

Renvoi à la commission des affaires étrangères -
Rapporteur : M. Jean-Paul Dupré
(19 décembre 2007) - Rapport n° 787 (8 avril 2008)
- Demande d'adoption selon la procédure d'examen simplifiée (8 avril 2008)

Discussion et adoption le 10 avril 2008 - Projet de loi n° 124

Sénat (première lecture)

Dépôt le 15 avril 2008 - N° 275 (2007-2008)

Renvoi à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation

PREMIÈRE LECTURE

**Procédure d'examen simplifiée [10 avril 2008]
(p. 1521)**

Adoption de l'article unique du projet de loi (p. 1521)